

QUELLE EST LA NATURE DE L'ÉLÉMENT *QU-* DANS LES PHRASES CLIVÉES?

María José Marcos García
Universidad de Salamanca

INTRODUCTION

La structure clivée en français vient définie par un schéma constant et invariable: *c'est...que/qui*. C'est ainsi que la base de ce type de structures tourne autour de deux éléments: un verbe *c'est* et un élément *qu-* qui présente une alternance formelle: *qui, que*.

L'objet de notre étude est cet élément *qu-*.

Les différents courants linguistiques ont analysé l'élément *qu-* selon des critères très différents. Le fait d'établir quelle est la nature de cet élément constitue un problème pour les spécialistes. Notre objectif est de réaliser une apportation qui puisse aider à éclaircir un peu cette question.

DU PRONOM RELATIF AU COMPLÉMENTEUR

À cause des caractéristiques formelles de ces structures, la grammaire traditionnelle a considéré qu'il s'agit d'une subordonnée relative. Ces linguistes considèrent que l'élément *qu-* est un pronom relatif avec un antécédent.

De cette façon ils expliquent l'alternance *qui/que* en disant que *qui* apparaît lorsqu'on met en relief le sujet et *que* s'emploie lorsqu'on met en relief un autre élément.

Le problème se pose dans les cas où l'élément extrait, c'est-à-dire, l'élément situé entre *c'est* et *qu-*, a une valeur circonstancielle. Dans ce cas, on trouve des syntagmes prépositionnels et des subordonnées circonstancielles.

Lorsque la grammaire traditionnelle trouve un de ces éléments devant *que*, elle ne sait plus très bien comment expliquer ce *que*.

Il y a des linguistes qui ne donnent aucune explication. D'autres pensent que c'est une conjonction. En tout cas, même ces grammairiens ont le pressentiment que cela n'est pas un pronom relatif.

Nous rejetons, par conséquent la théorie traditionnelle car nous considérons que c'est une théorie très ambiguë et ne suit pas un critère homogène.

On peut ajouter que ce n'est pas une analyse approfondie. Les grammairiens se limitent à décrire ce qu'ils observent.

Il ne présentent pas un critère unique capable d'englober toutes les formes. D'un côté ils parlent de deux pronoms relatifs: *qui, que*. D'un autre côté ils font référence à un élément *que* duquel ils soupçonnent que ce n'est pas un relatif mais ils n'analysent pas cet élément. Ils n'arrivent à aucune conclusion.

Cependant, il y a eu des spécialistes qui se sont rendus compte du problème assez tôt.

Nous considérons intéressante l'idée proposée par Henri Frei en 1929.¹ Frei fait référence au phénomène du *décumul* du relatif.

Ce qui, à l'origine était un ensemble de formes relatives est remplacé par une forme invariable *que*, laquelle produit le décumul des pronoms relatifs. Frei considère cet élément *que* comme une conjonction vide.

À partir de cette théorie, Emmanuel Calan² va plus loin et il parle du subordonnant *que*. La terminologie de Calan nous semble appropriée car il évite les termes pronom relatif et conjonction. C'est un premier pas pour établir un critère homogène.

Mais Calan ne s'arrête pas là, il avance un peu plus. Il parle d'un seul subordonnant *qu-* qui présente deux formes: *qui* et *que*. Ce subordonnant est invariable et plus neutre que le relatif. Cela lui permet de s'adapter à des contextes très différents.

Nous pouvons vérifier cette affirmation à partir de l'exemple suivant

Pierre a acheté des fleurs à Marie hier au marché

À partir de cet énoncé nous pouvons construire plusieurs phrases clivées où les termes extraits sont très variés.

C'est Pierre qui a acheté des fleurs à Marie hier au marché

C'est des fleurs que Pierre a acheté à Marie hier au marché

C'est à Marie que Pierre a acheté des fleurs hier au marché

C'est hier que Pierre a acheté des fleurs à Marie au marché

C'est au marché que Pierre a acheté des fleurs à Marie hier

Les termes qui précèdent le subordonnant sont très différents du point de vue formel et du point de vue fonctionnel; pourtant, on emploie toujours le même élément *qu-*, avec la variation *que/qui* qui constitue la différence entre la première phrase et le reste.

Nous considérons que Calan a raison lorsqu'il affirme que *qu-* est le deuxième élément de l'actualisateur *c'est...qu-*.

Nous sommes aussi d'accord avec Calan quand il dit qu'il existe un lien entre *c'est* et *qu-* plus grand que le lien qui peut exister entre *qu-* et ce qu'on pourrait considérer l'antécédent du pronom relatif, c'est-à-dire, le terme extrait.

Ce même chemin est suivi par la grammaire générative.

En général ces linguistes sont d'accord sur le fait que cet élément *qu-* n'est pas un vrai pronom relatif. La terminologie la plus fréquente à l'intérieur du courant génératif c'est *complémenteur*, bien qu'il existe d'autres terminologies.

La grammaire générative distingue clairement ce complémenteur du vrai pronom relatif. Les deux présentent la même forme mais leur comportement syntaxique est tout à fait différent.

Une question qui n'a pas échappé à la grammaire générative, c'est l'alternance entre *que* et *qui*. Après l'application de diverses règles ils arrivent à une conclusion générale avec laquelle nous sommes d'accord. La forme *qui* apparaît dans les cas où le second verbe est séparé de son sujet.

AUXILIAIRE DE DISPOSITIF

Pour établir notre analyse personnelle nous partons de l'approche pronominale où on emploie pour les phrases clivées la terminologie de *dispositif d'extraction*.

1. Cf. Frei (1929)

2. Cf. Calan (1972)

Dans ce dispositif nous distinguons trois éléments: un auxiliaire de dispositif, un terme extrait et la construction du second verbe.

La terminologie que nous allons utiliser, c'est, donc, *terme auxiliaire de dispositif*.

L'approche pronominale établit de façon claire les différences entre la phrase clivée et la phrase relative. Dans la structure clivée nous trouvons un auxiliaire de dispositif, dans la relative apparaît le pronom relatif avec son antécédent. Comme nous verrons plus tard, il existe des énoncés qui sont ambigus, d'après l'interprétation qu'on leur donne, ce sont des énoncés relatifs ou des énoncés clivés.

À partir de ce moment nous voulons exposer quelques caractéristiques du dispositif d'extraction qui vont nous aider à prouver que l'élément *qu-* n'est pas un pronom relatif mais un simple auxiliaire de dispositif.

Les linguistes qui parlent de pronom relatif considèrent qu'il existe une subordonnée relative dont le verbe principal est le verbe *c'est*. Cependant, le verbe *c'est* n'est pas un verbe constructeur dans ce type de structures. Le verbe qui construit les valences est le second verbe de la phrase, celui qui est toujours placé après *qu-*.

C'est à lui que je pense

C'est de lui que je me souviens

L'élément situé entre *c'est* et *que* n'est pas construit par le verbe *c'est*. Le terme extrait n'a aucun rapport de proportionnalité avec un pronom par rapport au premier verbe.

*C'est à lui

*C'est de lui

L'élément extrait est construit par les verbes *penser* et *se souvenir*.

Je pense à lui

Je me souviens de lui

Nous avons choisi ces exemples où l'élément extrait porte une préposition parce que cette préposition nous aide à voir d'une façon plus claire que ces syntagmes prépositionnels sont régis par les verbes *parler à quelqu'un* et *se souvenir de quelqu'un*.

Du point de vue syntaxique il n'existe pas une grande différence entre les structures de base

Je me souviens de lui

Je pense à lui

Et les phrases clivées

C'est à lui que je pense

C'est de lui que je me souviens

Dans la phrase clivée le verbe *c'est* sert à asserter une relation entre le second verbe et sa construction.³ Ce second verbe construit les mêmes valences dans la structure de base et dans la structure clivée.

Si on part du fait que le verbe *c'est* ne construit pas ces compléments, on peut conclure que ce n'est pas le verbe principal et, par conséquent, la subordination n'existe pas. Si la subordination n'existe pas, la relative est fautive et, par conséquent, l'élément *qu-* ne fonctionne pas comme un pronom relatif.

De la même façon, le terme extrait, considéré comme l'antécédent de ce pronom, n'a jamais cette fonction. Ce terme dépend du second verbe et réalise la même fonction qu'il a dans la structure de base.

3. Cf. Benveniste Claire Blanche (1983)

Comme nous avons déjà signalé, il existe une construction parallèle où le verbe *c'est* est le verbe constructeur. On peut, dans ce cas, parler de subordonnée relative et, par conséquent, de pronom relatif.

Nous avons fait référence à ces énoncés qui sont ambigus. Voyons la phrase suivante.

C'est le chocolat que je voulais

Cet énoncé peut avoir deux interprétations. Dans la première le verbe *c'est* est le verbe constructeur et la seconde partie de la phrase est une subordonnée relative introduite par le pronom relatif *que*. La phrase équivaut à

C'est celui que je voulais

La seconde interprétation est le dispositif d'extraction où la valence objet *le chocolat* a été séparée de son verbe *vouloir* et elle a été placée devant ce verbe à l'aide de *c'est...que*. La phrase équivaut à

C'est celui-ci que je voulais, pas celui-là

Nous analyserons un autre exemple qui nous facilite d'autres détails.

C'était le lendemain qu'ils recevaient leurs cadeaux

Si l'on prend le verbe *c'était* comme verbe constructeur avec une subordonnée relative, la phrase équivaut à: le lendemain du jour où ils recevaient leurs cadeaux. Dans ce sens, la tournure avec relatif *que* appartient plutôt à la langue parlée et familière.

Si l'on considère que c'est un dispositif, la construction verbale est la suivante

Le lendemain...ils recevaient leurs cadeaux

On interprète l'énoncé de la façon suivante: on identifie le jour où ils recevaient leurs cadeaux, ce jour est situé le lendemain d'un jour dont il a été question par ailleurs.

Dans la première interprétation de cet énoncé on a fait une paraphrase où l'on a introduit un nouveau relatif: *où*. Effectivement, lorsque l'élément *qu-* est un pronom relatif on peut le remplacer par un autre pronom relatif.

C'est la fille à qui j'ai prêté mon livre

Cet énoncé équivaut à

C'est la fille à laquelle j'ai prêté mon livre

Cela n'est pas possible dans le dispositif. La seule forme possible est *que* avec, parfois, la variante *qui*.

C'est à la fille que j'ai prêté mon livre

*C'est à la fille laquelle j'ai prêté mon livre

*C'est à la fille à laquelle j'ai prêté mon livre

C'est un fait sur lequel a basé sa théorie Richard Kayne.⁴ Pour ce linguiste la grande différence entre un complémenteur et un pronom relatif, c'est que le pronom peut être remplacé par le relatif *lequel*, tandis que le complémenteur ne permet pas cette substitution.

Ce dernier exemple découvre un autre trait qui caractérise la phrase clivée. Lorsque le terme extrait est un syntagme prépositionnel, la préposition est conservée dans ce syntagme mais elle n'apparaît jamais à côté de *que*. Si nous trouvons une préposition à côté de *que*, c'est parce que nous avons une relative avec son pronom relatif.

C'est la fille dont on parle

C'est de la fille qu'on parle

Dans la première phrase apparaît un SN qui est l'attribut du verbe *être*, on peut l'interpréter comme: celle-ci est la fille. Ce SN est suivi d'un pronom relatif *dont* qui englobe la préposition

4. Cf. Kayne (1976)

de régie par le verbe *parler*. L'antécédent de ce pronom est le SN *la fille*. Il existe un lien entre les deux, bien sûr. Le pronom représente le SN dans sa proposition avec le verbe *parler*. Mais chacun de ces deux éléments réalise sa fonction en rapport avec son verbe, *la fille* attribut de *être*, *dont* complément de *parler*.

La seconde phrase, par contre présente un syntagme prépositionnel qui dépend directement du verbe *parler de quelqu'un*.

On parle de la fille

Ce syntagme est placé devant son verbe grâce au dispositif *c'est...que*.

Dans la première phrase on pouvait remplacer la relative par un paradigme du type

C'est la fille sympathique

Française

Blonde

Heureuse

Qui est arrivée hier

Que tu connais

Ce paradigme ne peut jamais remplacer la seconde partie de la structure clivée.

*C'est de la fille sympathique

Française

Blonde

Heureuse

Qui est arrivée hier

Que tu connais

Finalement, nous voulons souligner l'existence d'une alternance entre les formes *qui/que*.

La grammaire générative a développé maintes règles pour expliquer cette transformation de *que* en *qui*. Cependant, ils arrivent tous à une même conclusion avec laquelle nous sommes d'accord.

L'auxiliaire de dispositif est un élément *qu-* qui présente une alternance entre *-e* et *-i*. On emploie *-i* quand le sujet est loin du verbe constructeur. C'est justement cet élément *qui* qui sépare le sujet et le verbe.

Revenons à notre premier exemple:

C'est Pierre qui a acheté des fleurs à Marie hier au marché

On emploie *que* dans tous les autres cas, où le verbe va toujours précédé de son sujet.

C'est des fleurs que Pierre a acheté à Marie hier au marché

C'est à Marie que Pierre a acheté des fleurs hier au marché

C'est hier que Pierre a acheté des fleurs à Marie au marché

C'est au marché que Pierre a acheté des fleurs à Marie hier

En guise de conclusion, nous voulons souligner que l'analyse de l'élément *qu-* dans la structure clivée ne pose pas de problèmes aux spécialistes.

On peut au moins réduire ces problèmes si on part du fait que la subordonnée relative et le pronom relatif n'existent pas dans la phrase clivée. À partir de là, on peut analyser, si l'on veut, les clivées et les relatives d'une façon parallèle ou avec une approche contrastive, mais sans les mélanger ni les confondre.

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE, Cl.-B. (1983) "Examen de la notion de subordination", *Recherches sur le français parlé*, 4, pp. 71-115.

CALAN, E. (1972) "Étude sur le relatif français", *La linguistique*, 8 II, pp. 137-143.

- FREI, h. (1929) *La grammaire des fautes*, Paris, Genève, Leipzig.
- KAYNE, R.-S. (1976) "French relative que", in LUJAN, M.-HENSEY, F. (eds.) *Current studies in Romance Linguistics*, Washington.
- MOREAU, M.-L. (1971) "L'homme que je crois qui est venu. Qui, que: relatifs et conjonctions", *Langue française*, 11, pp. 77-90.
- SACAPPINI, S.-A. (1988) *Étude des extractions en c'est...que*, Aix-en-Provence. Mémoire de Maîtrise non publiée.